

SC färm.llm

Traverse d'Esopo 12, 1348 Louvain-La-Neuve

N° d'entreprise : 0671.563.662

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de färm.llm SC du 10 juin 2021

La réunion est ouverte à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier Van Cauwelaert
Est nommée secrétaire Sophie Velghe.

Sont nommés scrutateurs Luc Tondreau & Alain Pollet

Les convocations ont été adressées le 27 mai 2021.

Sont présents ou représentés à l'assemblée, les associés dont les nom, prénom et domicile ou dénomination et siège social, ainsi que le nombre de parts dont ils déclarent être propriétaires, sont repris sur la liste de présence ci-annexée. Cette liste de présence est ainsi arrêtée et signée par tous les associés ou porteurs de procuration présents, ainsi que par le président et la secrétaire désignés ci-après.

Les convocations à la présente assemblée, contenant l'ordre du jour, ont été faites par courrier électronique conformément aux statuts, adressée aux associés quinze (15) jours au moins avant l'assemblée, conformément à l'article 383 du Code des sociétés.

Il résulte de la liste de présence ci-annexée que 18024 parts sociales sont présentes ou représentées sur 23269 parts, soit 77%.

L'Assemblée Générale est valablement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour sus-indiqué.

Monsieur le Président expose que l'Assemblée a pour objet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du Jour :

1. Introduction
2. Rapport d'activité
3. Résultats financiers des 6 derniers mois de 2020
 - Lecture du rapport de gestion
 - Approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice clôturé le 31/12/2020
 - Affectation du résultat de l'exercice des 6 derniers mois 2020
 - Valorisation des parts
4. Conseil d'Administration

- Election des administrateurs
- Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice des 6 derniers mois 2020
- 5. Présentation de la proposition du CA de sortie des collaborateurs A à travers une campagne obligatoire afin de faire de färm.lln à une coopérative agréée CNC
- 6. Conclusions

L'Assemblée Générale prend les décisions suivantes après vote :

Décisions :

1. Approbation des comptes annuels et du rapport de gestion relatif l'exercice clôturé le 31/12/2020.

Résolution votée à 18024 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18024 voix représentées.

2. Affectation du résultat de l'exercice clôturé le 31/12/2020.

Bénéfice de l'exercice : 11.926 €

Perte reportée de l'exercice précédent : 211.359 €

Perte à reporter : 199.433€

Résolution votée à 18024 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18024 voix représentées.

3. L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice des 6 derniers mois de 2020.

Résolution votée à 17799 voix « pour », 0 voix « contre » et 255 abstentions sur 18024 voix représentées.

4. Valorisation de la part : Dans les statuts de l'entreprise, une révision annuelle de la valeur de la part est prévue. Olivier Van Cauwelaert propose de maintenir la valeur de la part à 29€.

Résolution votée à 18024 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18024 voix représentées.

5. Renouvellement pour 4 ans du mandat d'administrateur de catégorie A, de Scale Up représenté par Olivier Van Cauwelaert. Son mandat prendra fin au 31.12.2025.

Résolution votée à 18024 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18024 voix représentées.

6. Renouvellement pour 4 ans du mandat d'administrateur et délégué à la gestion journalière pour Stéphane Charlier. Son mandat prendra fin au 31.12.2025.

Résolution votée à 18024 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18024 voix représentées.

7. Renouvellement pour 4 ans du mandat d'administrateur de catégorie A, de färm.coop SCRL, représenté par Alexis Descampe. Son mandat prendra fin au 31.12.2025.

Résolution votée à 18024 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18024 voix représentées.

8. Nomination Charlotte Blondiaux comme administrateur de catégorie C.

Résolution votée à 18024 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18024 voix représentées.

9. Nomination après un vote sans candidat de Nicole Revenu comme administrateur de catégorie D.

Résolution votée à 18024 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18024 voix représentées.

10. Le CA propose de maintenir la valeur de la part à 29€

Résolution votée à 18024 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18024 voix représentées.

L'ordre du jour étant épuisé, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

La séance est levée à 21h30

Fait à LLN, le 10 juin 2021

Signatures suivies de la mention « Lu et Approuvé »

Scrutateurs


L. TONDARRAU

Lu et approuvé

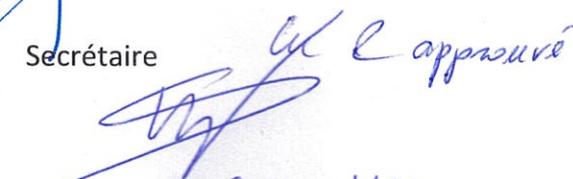
Lu et approuvé
A. Pollet


Président



Olivier Van Cauwenbergh
lu et approuvé

Secrétaire


Sophie Velghe

Lu et approuvé



Annexes

1. Liste des coopérateurs présents et représentés
2. Comptes annuels et bilan au 31.12.2021
3. Rapport des vérificateurs aux comptes

